

MON ACTU **ENGAGÉE**

CHAQUE MOIS, L'INFO ESSENTIELLE POUR LES MEMBRES

AMNESTY
INTERNATIONAL 

JANVIER 2023 – N°80

A LA UNE

EN ROUTE POUR UNE NOUVELLE ANNÉE À VOS CÔTÉS !

Il y a tout juste 1 an, nous apprenions avec une joie immense la libération de Ramy Shaath, arrivé à Paris le 8 janvier 2022 aux côtés de sa femme Céline Lebrun-Shaath, accueillis à l'aéroport par de nombreux militants et militantes d'Amnesty international France. Fruit des efforts d'une intense mobilisation, sa libération était pour nous la meilleure façon de commencer l'année ! Pourtant, 2022 n'a ensuite pas été de tout repos. L'avènement de la guerre entre l'Ukraine et la Russie nous a montré dès février à quel point les enjeux géopolitiques peuvent affecter et fragiliser les droits humains.

En France, la montée en puissance des discours de haine et du populisme a conduit les candidats aux élections, présidentielles puis législatives, à mettre de côté les valeurs universalistes de notre démocratie pour combler l'appétit d'un électorat de plus en plus tourné vers les partis extrémistes. 89 candidats investis par le Rassemblement National ont été élus députés à l'Assemblée nationale. Cette année encore, Amnesty international s'est montrée sans concession pour dénoncer les violations de nos droits les plus fondamentaux. Qu'il s'agisse des conflits armés en Ukraine ou au Tigré, et plus récemment des répressions en Iran, de l'impact des grandes compétitions sportives comme les Jeux Olympiques d'hiver à Pékin ou la Coupe du monde de football au Qatar, l'année écoulée nous démontre que notre travail est indispensable.

Cet été, nous avons également effectué le lancement de notre campagne mondiale, qui va durer plusieurs années, avec pour but de défendre et protéger le droit de manifester. Comme vous le savez, en France, cette campagne s'appelle « Manifestez-vous », alors en 2023 [manifestons-nous](#) ! Malgré toutes les épreuves traversées, cette année a aussi été celle de [nombreuses bonnes nouvelles](#), parmi elles, la libération de Bernardo Caal Xol, d'Ibrahim Ezz el Din, de Magai Matiop Ngong, l'acquittement de Loulia Tsvetkova et de Johny Salgado et bien d'autres !



Festival WE LOVE GREEN, avec un espace amnestien dédié aux droits humains festival (juin 2022). ©Karine le Ouay.

Surtout, cette année a été porteuse d'espoir, la solidarité européenne s'est organisée envers le peuple ukrainien, la tendance vers l'abolition universelle de la peine de mort se confirme, la mobilisation en Iran a entraîné la mise en place d'un mécanisme d'enquête international par le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU. Enfin, notre mobilisation militante porte ses fruits, grâce à vous, les 10 jours pour signer sont, encore cette année, une immense réussite ! Merci pour votre engagement à nos côtés ! Nous vous adressons tous nos vœux pour cette nouvelle année, de nombreux défis nous attendent mais aussi de nombreux moments de joie. 2023 est une année Campus, nous aurons aussi le plaisir de nous retrouver les 23 et 24 septembre ! Plus que jamais, nous devons rester soudés et mobilisés !

L'ACTUALITE DE NOS CAMPAGNES ET DU PLAIDOYER

SALAH HAMOURI EST LIBRE

Le 18 décembre 2022, Salah Hamouri a atterri sur le tarmac de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle à Paris, après avoir été détenu arbitrairement pendant près de dix mois. Nous étions là pour l'accueillir aux côtés de ses proches. Sa libération s'est malheureusement accompagnée d'une expulsion du territoire. Salah Hamouri est libre mais ne pourra plus retourner vivre à Jérusalem-Est, sa terre natale. Pour son épouse, Elsa Lefort : « La première étape est de se retrouver, il y a du temps à rattraper en famille... ». Salah Hamouri a quant à lui expliqué être la cible des autorités israéliennes depuis plus de 20 ans : « Ils m'ont contraint à partir. De force. C'est pour faire un exemple pour montrer aux jeunes générations ce qui attend ceux qui veulent leur résister ». Pour rappel, l'expulsion illégale des territoires palestiniens occupés peut constituer une grave violation de la Quatrième Convention de Genève et un crime de guerre. ©Gregory Bianchi Perla



GRÈVE NATIONALE EN COLOMBIE : LA POLICE A INFLIGÉ DES VIOLENCES SEXUELLES POUR PUNIR DES MANIFESTANTS

Dans le cadre de la répression des manifestations qui ont eu lieu pendant la grève nationale à partir d'avril 2021 en Colombie, les membres de la police nationale ont infligé des [violences sexuelles et d'autres formes de violences basées sur le genre](#) pour punir certains manifestants qui ont osé descendre dans la rue pour faire entendre leur voix et leurs revendications. Le rapport « [La police ne me protège pas : violences sexuelles et autres violences basées sur le genre lors de la grève nationale de 2021](#) » présente des informations sur 28 situations de violence basées sur le genre. Pour rappel, la Colombie fait partie des 5 pays prioritaires de la campagne phare [Manifestez-vous](#), et nous allons donc relayer ce rapport avec une pétition et d'autres actions de mobilisation à venir, prévues entre février et mars : nous vous tiendrons au courant. Si vous voulez vous inscrire à la communauté des militants engagés dans la campagne Manifestez-vous pour la défense du droit de manifester, vous pouvez le faire auprès d'Estelle : eteurquetil@amnesty.fr.

REPRESSION SANGLANTE DES MANIFESTATIONS AU PEROU

Depuis le 7 décembre 2022 et la destitution du président Pedro Castillo, une vague de manifestations a embrasé le pays, en opposition au nouveau gouvernement. Les forces de sécurité y ont répondu par la violence : au moins 40 personnes sont mortes, dont des mineurs, et des dizaines blessées. Interpellez la présidente Dina Boluarte pour lui demander de mettre fin à cette répression ! Vous trouverez toutes les informations [ici](#).

PLAIDOYER A L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

L'AGNU, qui se tient tous les ans de septembre à décembre, est un temps fort pour notre organisation. A cette occasion, le SI consolide un document détaillant les priorités que nous portons ensuite auprès des décideurs français. Notre objectif : appeler la diplomatie française à jouer un rôle moteur lors des négociations de résolutions, pour que celles-ci intègrent nos demandes ambitieuses pour les droits humains. Cette année, nous nous sommes fortement mobilisés autour de résolutions majeures.

Notamment celles sur la vie privée à l'ère du numérique, le moratoire sur l'application de la peine de mort ou encore les situations en Iran et au Myanmar. Plus encore, nous avons exhorté la diplomatie française à empêcher les attaques, que nous déplorons depuis des années, déployées par certains Etats pour faire supprimer des résolutions les références aux défenseurs des droits humains ou encore aux droits des minorités de genre. Notre plaidoyer s'enrichira des nombreuses résolutions adoptées en décembre.

LA VIE DU MOUVEMENT

UN 31 DÉCEMBRE SOUS LE SIGNE DE LA FÊTE : LE FEST NOZ FAIT SON GRAND RETOUR !

À Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner, après deux années d'absence, le public a répondu présent au Fest-Noz du Nouvel An organisé par Bloaz Nevez au profit d'Amnesty International. Au total, ce sont 800 personnes qui ont pu profiter de cet événement hors du commun. En famille, en couple, ou seuls, tous ont dansé main dans la main, et durant toute la nuit, un bonheur partagé se dégageait de la salle des fêtes. Le groupe de Morlaix a recueilli 2 000 signatures autour des cas défendues lors des 10 jours pour signer. Une excellente nouvelle d'autant qu'au fil des éditions, les participants sont de plus en plus jeunes, un constat encourageant pour la suite de ce fest-noz solidaire qui peut inspirer d'autres structures locales et surtout attirer de nouveaux militants.

©AIF/GL Pays de Morlaix



DU MOUVEMENT AU PÔLE ENGAGEMENT ET EDUCATION AUX DROITS HUMAINS

Le Pôle Engagement et Education aux Droits humains, PEE ou P2E pour les connaisseurs, fait peau neuve: avec l'arrivée d'une nouvelle direction ! Sophie Fadiga, anciennement responsable de la Formation des militants chez Amnesty International France, devient directrice du pôle en remplacement de Carmen Duarte. Elle prendra ses fonctions le 1^{er} février 2023. Côté Formation justement, nous avons le plaisir d'annoncer l'arrivée de Maude Henry le 23 janvier, qui vient renforcer le service et sera en charge notamment des formations en présentiel au Secrétariat national. Nous accueillons aussi Aida Cissé rejoint également le service Formation le 17 janvier, en stage de 6 mois pour développer les projets de formation numérique. Enfin, côté Mobilisation, la nouvelle responsable est en place depuis le 10 janvier, nous souhaitons la bienvenue à Judith Baudrillart !

L'AMNESTIENNE, LA COURSE VIRTUELLE CONNECTEE AUX COULEURS D'AIF

Expérimentée en 2022, cet événement sportif et solidaire sur la thématique de l'inclusion vise à collecter des dons. Fort d'un bilan positif et de l'enthousiasme des participants et des militants impliqués dans ce projet, nous renouvelons l'expérience. Les dates restent à confirmer (fin mai/début juin) et les modalités pratiques/informations vous seront transmises rapidement. Un dossier sera intégré sur l'espace militant du site internet pour vous permettre d'organiser des événements locaux et se saisir de l'opportunité de développer votre visibilité locale !

MARSEILLE ET QUIMPER SONT DE RETOUR !

Vous avez très probablement en tête la mobilisation début décembre autour de Zineb Redouane, cas emblématique des 10 jours pour signer, pour laquelle nous demandions justice lors d'un événement à Marseille les 2 et 3 décembre.

La 1ère bonne nouvelle c'est que le cercle d'action de Marseille, se transforme (à nouveau) en groupe local, bienvenu donc au groupe n°462 ! Et merci aux militants et militantes pour leur dynamisme et leur optimisme.

La 2nde bonne nouvelle est bretonne, nous retrouvons un cercle d'action à Quimper, merci à toutes celles et ceux qui ont rendu cela possible et nous souhaitons un bon début d'année à ce jeune cercle, avec tous nos vœux de réussite.

LA VIE DES COMMISSIONS ET DES REGIONS

LA COMMISSION SYNDICATS VOUS PROPOSE SES BREVES EN 2023

Parmi ses activités, la Commission Syndicats réalise une veille documentaire sur les violations des droits syndicaux et des travailleurs, puis elle diffuse des brèves bimestrielles sur ces atteintes. Dans la suite des 10 Jours pour signer, elle mène l'action pour la libération de Chow Hang Tung, en coordonnant et aidant les 6 groupes qui ont pris en charge ce dossier d'intervention (Auch, Bourges, Brive, Rambouillet, Sète, Sud-Isère/Vercors). Pour recevoir les brèves, devenir relais de la commission au sein de votre groupe, soutenir Chow Hang Tung, merci de nous contacter : comsyndicats@amnesty.fr

LA BOITE A OUTILS



LA CHRONIQUE DE DECEMBRE-JANVIER EST DISPONIBLE !

A la Une, un dossier complet sur les 10 Jours pour signer, un portfolio sur le Soudan et un entretien sur l'état de l'opposition en Israël. Si vous êtes abonnés, vous aurez déjà reçu la Chronique, sinon c'est [ici](#). Vous pouvez également commander [ici](#) des numéros de La Chronique pour la faire découvrir lors de vos événements et susciter l'abonnement. ©AI

LES PROCHAINS FILMS SOUTENUS

Le chant des vivants : sortie le 18 janvier 2023. Coup de cœur, avec un dossier pédagogique. Survivants de la longue route de l'exil, de jeunes filles, de jeunes hommes, arrivent au cœur de l'Aveyron. Peu à peu, le souvenir de la route s'atténue, et la parole renaît. De toutes leurs épreuves, ils feront une chanson.

Dounia et la princesse d'Alep: sortie le 1er février 2023. Film d'animation jeunesse. Coup de cœur avec modules EDH. Dounia a 6 ans, elle quitte Alep avec quelques graines de nigelle et avec l'aide de la princesse d'Alep, Dounia fait le voyage vers un nouveau monde...

BIENVENUE A NOTRE NOUVELLE CHARTE EDITORIALE

En ce début d'année, Amnesty International France se dote d'une charte éditoriale ! Vous pouvez consulter les deux versions (longue et synthétique) dès à présent sur [l'espace militant](#) en accès « membres » ! Ce document est conçu comme un guide pratique et apporte des réponses aux questions que vous vous posez lorsque vous prenez la parole au nom d'Amnesty International. Son objectif ? Garantir la cohérence de nos prises de parole pour que nos messages soient mieux entendus et compris. Quatre principes éditoriaux fondamentaux sont à retenir : l'accessibilité, la crédibilité, la ténacité et l'incarnation. Un webinar de présentation vous est proposé le 16/02 prochain de 18h30 à 19h30. Pour vous inscrire, [c'est par ici](#) !

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AURA LIEU À PAU LES 24 ET 25 JUIN !

Chers membres, nous sommes heureux de vous convier à la prochaine Assemblée générale (AG) nationale qui aura lieu les 24 et 25 juin 2023 à Pau ! Cette AG sera organisée autour de notre campagne phare sur le [droit de manifester](#). Rejoignez-nous pour contribuer à la réflexion et participer à ce temps fort de la vie démocratique de notre association. Nous vous attendons nombreuses et nombreux ! Pour plus d'informations sur l'Assemblée générale, [cliquez ici](#).



©Mika Cotellon

Neneh Superstar : sortie le 25 janvier 2023. Soutien classique, avec dossier d'accompagnement. Née pour danser, Neneh est une petite fille noire de 12 ans qui vient d'intégrer l'école de ballet de l'Opéra de Paris. Elle va devoir redoubler d'efforts pour se faire accepter par la directrice de l'établissement.

NOS RESSOURCES EDH PEINE DE MORT

Nous vous proposons de découvrir ou redécouvrir [l'activité Frise Chronologique](#), qui se trouve sur la [page Abolition de la peine de mort](#). Cette activité permet de se familiariser avec la question de la peine de mort, elle peut être proposée dès 14 ans en ligne et en groupe. Vous avez une série d'événements qui ponctuent l'histoire de l'abolition de la peine de mort, ainsi qu'une série de dates. Le principe est simple : faire glisser les événements sur la date qui leur correspond, puis corriger en cliquant sur le bouton « + SOLUTIONS ». Avec une connexion internet il est possible de réaliser l'activité en groupe : projetez la frise et interagissez avec le groupe pour faire les associations et approfondir afin d'apporter des connaissances sur le sujet.

RAPPEL SUR LA POSITION D'AIF SUR LE « CONTRAT D'ENGAGEMENT REPUBLICAIN »

Comme vous le savez, Amnesty International France s'est opposée à la loi « confortant les principes de la République », estimant qu'elle porte atteinte au droit d'association notamment en ce qui concerne l'obligation vague du respect des symboles de la République. Nous vous demandons donc : de ne pas signer le Contrat d'Engagement Républicain et de ne rien changer à vos activités et actions. Mais nous souhaitons ajouter que dans le cas où vous auriez des difficultés avec votre municipalité ou une autre collectivité locale, le Conseil d'Administration et le Secrétariat National apporteront toute l'assistance nécessaire à la poursuite de votre mission. Si besoin, n'hésitez pas à contacter le P2E !

L'AGENDA

PROCHAINES FORMATIONS NATIONALES

// **Mardi 24 janvier** : Formation [Les structures d'Amnesty International](#) – Pour les membres et sympathisants d'Ile de France.

// **Samedi 28 et dimanche 29 janvier** : Formation [Agir pour et avec l'Antenne Jeunes de sa ville](#) – Pour les membres de groupes locaux

// **Mardi 31 janvier** : Formation [L'Action d'Amnesty International](#) – Pour les membres et sympathisants d'Ile de France.

// **Samedi 4 et dimanche 5 février** : Formation [Intervenir en Education aux droits humains – Outils et méthodes](#)

// **Samedi 11 et dimanche 12 février** : Formation [Défendre les personnes](#) – Pour les membres de structures locales

Pour tout renseignement et toute inscription, une seule adresse : formation@amnesty.fr. Et n'oubliez pas les [6 cours en ligne](#) disponibles, ainsi que le [Centre de ressources](#) pour militer, sur la plateforme de formation numérique d'Amnesty France !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Nouvelle année, nouvelle formule !

Merci à toutes les structures qui ont pris le temps de remplir notre sondage sur vos attentes vis-à-vis de MAE. Si vous souhaitez y participer il n'est pas trop tard, [c'est ici](#) ! Grâce à vos suggestions, « Le Qui qu'a dit Quoi » évolue pour devenir « Le saviez-vous ? » Cette nouvelle rubrique vous permettra de retrouver des informations militantes utiles à chaque numéro. D'ailleurs... ..Savez-vous quelle est la différence entre un film « soutenu » et un film « coup de cœur » ? Réponse dans le prochain numéro de Mon actu Engagée...

PROCHAINES FORMATIONS REGIONALES

// **Samedi 14 janvier**: Formation [Manifestez-vous](#) – Région Nord-Pas-de-Calais (Lille) – Inscription: damcp@orange.fr

// **Samedi 21 janvier** : Formation [Manifestez-vous](#) – Région IDF Sud (Massy)- Inscription : catherine.pinzuti@gmail.com

// **Samedi 21 janvier** : Formation [L'action d'Amnesty International en direction des réfugiés et demandeurs d'asiles](#) - Région Midi Pyrénées -(Toulouse) - Inscription : jean-claude-gouze@orange.fr

// **Samedi 28 janvier** : Formation [Connaître Amnesty International](#) - Région Franche Comté (Lons Le Saunier). Inscription : laurechampion@aol.com

// **Samedi 28 janvier** : Formation [Manifestez-vous](#) – Région Basse Normandie (Caen) – Inscription : mck18juin@gmail.com

// **Samedi 28 janvier** : Formation [Intervenir en éducation aux droits humains](#) - Région Midi Pyrénées -(Toulouse) Inscription : jean-claude-gouze@orange.fr

// **Samedi 25 février** : Formation [Manifestez-vous](#) – Région Haute-Normandie (Criquetot-l'Esneval) julialacroix@ymail.com

N'attendez pas pour vous inscrire aux formations qui vous intéressent : tout le programme 2023 [est accessible ici](#). Vous pourrez vous y inscrire à l'aide des formulaires disponibles pour chaque formation.

POUR ALLER PLUS LOIN

Pour rappel : nous vous proposons de remplir [ce petit questionnaire](#) sur « Mon actu engagée » afin de nous faire part de vos ressentis, critiques, et remarques. Merci d'avance de votre participation !

Et pour toutes vos questions sur la vie militante :
Écrivez-nous à mobilisation@amnesty.fr